



## Motion interpartis

### Pour la création d'un plan climat pour la commune de Val-de-Travers

La crise climatique qui frappe notre planète n'est plus à prouver et est une des plus grandes menaces pour notre futur. Comme d'innombrables études l'on déjà démontré avant lui, le rapport du GIEC dévoilé le 9 août 2021 à Genève dresse un bilan critique de la situation. Pour avoir une vision plus locale de l'effet du réchauffement climatique, il suffit de regarder le taux d'enneigement de la Robella, qui fond à vue d'œil. Ce phénomène est confirmé par l'étude la plus complète menée de nos jours sur le taux d'enneigement en Europe (et donc également en Suisse), réalisée par le centre de recherches européen EURAC et qui arrive à la conclusion que la neige est en voie de disparition en Suisse en basse et moyenne altitude.

Afin de limiter ce phénomène catastrophique, de nombreux efforts sont réalisés à tous les niveaux afin de contenir le réchauffement global de la planète. Ainsi a eu lieu en novembre 2021, au sommet de l'échelle, la COP 26 sur le climat, mais les niveaux plus locaux ne sont pas en reste, et c'est ainsi que le canton de Neuchâtel est en train de réaliser un plan climatique cantonal, et que très dernièrement les communes du Locle, de la Tène et de Val-de-Ruz ont adopté des plans pour une transition énergétique.

Dans ce contexte-là, il paraît évident que la commune de Val-de-Travers doit contribuer à cet effort global et indispensable. Tout en étant conscients que la problématique climatique préoccupe le Conseil Communal et en saluant les efforts réalisés par celui-ci jusque-là, nous lui demandons de développer un plan climat à l'échelle communale afin d'intégrer complètement et dans un cadre défini les efforts et mesures que nécessite la crise actuelle.

Encore une fois, nous sommes conscients des efforts déjà engagés par le Conseil Communal en la matière, efforts que nous invitons le Conseil Communal à intégrer dans son plan climat. Nous demandons au Conseil Communal de réfléchir aux points suivants dans l'élaboration de ce plan climat :

- Analyser l'impact énergétique de la commune, afin de savoir où concentrer les efforts.
- Réfléchir et revoir le fonctionnement de la déchetterie, afin d'améliorer le tri, la récupération et la réparation des produits usagés plutôt que leur simple débarras.
- Développer des chauffages à distance.
- Ajouter l'efficacité CO2 à la priorisation d'investissements.
- Améliorer l'isolation des bâtiments communaux.
- Introduire des repas cuisinés avec des produits locaux dans les cantines communales
- Soutenir le transfert modal
- Viser l'obtention d'un certificat énergétique, du type Cité de l'Énergie.
- Finalement, créer une commission « climat » afin que le Conseil Communal et le Conseil Général puissent réfléchir ensemble plus en avant sur des mesures contre le réchauffement climatique au niveau communal.

Nous suggérons finalement au Conseil Communal d'avoir une attention particulière au problème climatique, tout en considérant les difficultés financières de notre région, dans sa future gestion de la commune de Val-de-Travers, afin de pouvoir contribuer, à son niveau, à un avenir meilleur pour nous-mêmes mais plus essentiellement pour les générations futures.

  
Jean-Noël Bouvard POP

  
Cécile Mermet Meyer, PS

  
Florian Pirnemann, Agora

  
Sarah Fuchs-Rota, PS

  
Sergio Sautage

  
Jean-Marc Hirschy, PS

  
Vincent Casanba PLR

  
May Margot, PS

  
Emil Margot, PS

  
Adriana Ioset, POP

  
Bortolini Nalo, PLR

  
Philippe Van der, POP  
  
Philippe Val